



Tél 05.65.24.72.12
mairie.aujols@orange.fr

REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE D'AUJOLS

SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 26 AVRIL 2022

Etaient présents : Geneviève DEJEAN, Pierre MORICE, Christiane FOURES, Caroline TREMESAYGUES, Mireille PFENDT, Frédéric BARBILLON, Vincent GANGLOFF

Absents excusés : Françoise BOURSEUIL LAVILLE, Sébastien JACQUES

Absent : Damien NASTORG

Secrétaire de séance : Frédéric BARBILLON

Avant la réunion, les élus ont effectué une visite de la salle des fêtes pour voir les travaux de peinture réalisés, et ensuite une visite de la Maison des Jeunes pour voir le local où sera installée la cuisine.

COMPTE-RENDU

1/ AMENAGEMENT PLACE DE L'ECOLE

Afin de nous conseiller, nous apporter une assistance technique et suivre les travaux en temps voulu pour l'aménagement de la place de l'école, l'entreprise ASSTECH représentée par Mr Roger BOURHOVEN, spécialiste de ce genre d'aménagements, a été contactée et propose un contrat d'assistance assorti d'un devis.

Madame le Maire demande aux élus de se prononcer sur le contrat d'assistance et sur le devis dont les modèles avaient été joints au document de travail de la séance.

Le devis proposé comprend :

- Etudes d'esquisse, levée topographique, relevé des réseaux existants, études avant-projet et projet..... 1 500.00 € HT
- Dossier de déclaration/autorisation, dossier de consultation des entreprises, analyse des offres..... 750.00 € HT
- Suivi du chantier et réception - Honoraires 3,5 % du montant HT du projet

DELIBERATION : Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte le contrat et le devis et mandate Madame le Maire pour signer ces documents.

2/ SPANC : Approbation du RPQS (Rapport sur le prix et la qualité du service)

Le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif), qui est une compétence de la Communauté de Communes, est tenu de publier chaque année un rapport sur le prix et la qualité du service, lequel rapport doit être soumis aux différents conseils municipaux.

Les élus qui ont pu prendre connaissance du rapport qui avait été joint au document de travail de la séance n'ont pas de commentaires à formuler.

DELIBERATION : Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents valide le rapport RPQS

Mairie – 105 route de Soulié - 46090 AUJOLS

Horaires d'ouverture secrétariat : lundi & jeudi de 9 H 30 à 12 H 30 - mercredi de 14 H à 18 H

3/ Demande de subvention Jeunes Agriculteurs

Lors du vote du budget, nous avons écarté la demande subvention des Jeunes Agriculteurs, mais après en avoir discuté avec une personne concernée, il serait peut-être souhaitable de revoir notre position. Le dossier de présentation de cette association est donc réétudié.

A noter que ces jeunes agriculteurs ne pratiquent pas le labour profond.

Après discussion, le conseil délibère et valide une subvention de 150 euros par 7 voix pour et une abstention

4/ Aménagements paysagers divers

Dans le cadre de l'aménagement de la place de l'école, Madame Mireille PFENDT a rencontré les Pépinières du Quercy pour discuter à la fois de ce projet mais également de divers autres projets paysagers de notre commune, à savoir :

- place de l'école : gravier, massifs, lavandes, spirées (sur le modèle d'un aménagement fait à Limogne)
- bord du lac : Ganivelle (barrière en piquets) pour masquer le terrain de Monsieur Lefranc
- Montée vers l'église : roses trémières sous la fontaine

Des plans et des devis doivent être communiqués.

5/ Questions diverses

- **Point sur le dossier travaux de la mairie**

Le permis de construire a été déposé.

Le devis estimatif des travaux qui avait été chiffré à 192 888.745 € en février 2022 a été revu à la baisse car beaucoup trop élevé par rapport à l'estimatif du SDAIL.

Un nouveau chiffrage, beaucoup plus conforme à l'estimatif initial et répartissant le projet en 2 tranches a été présenté et les nouveaux montants ont été estimés comme suit :

- Tranche 1 : 140 222,12 € HT
- Tranche 2 : 39 242,44 € HT

L'architecte travaille actuellement sur le dossier de consultation des entreprises et une réunion de validation du dossier sera bientôt organisée avant de lancer le marché, ce qui se fera de manière dématérialisée.

- **Menus travaux à faire à l'école**

Banc refait, portillon à réparer, reboucher un trou de souris dans les toilettes, morceaux de grillage à refaire dans la cour.

- **Cérémonie du 8 mai**

Elle aura lieu à 11h30 au Monument aux Morts suivie d'un apéritif à la salle des fêtes. Les enfants chanteront la Marseillaise.

- **Journée citoyenne à organiser**

De nombreux petits travaux pourraient être réalisés dans le cadre d'une journée citoyenne : peinture de la salle des fêtes, nettoyage de zones herbeuses, du cimetière.... Une réflexion sera menée dans ce sens.

- **P.L.U.I. – Secteurs concernés par une OAP (Orientation d'Aménagement Programmée)**

Dans le PLUI, chaque zone à urbaniser doit être couverte par une OAP (un projet d'aménagement, des espaces verts, orientation de la circulation, réseaux...)

Un projet d'OAP pour les futures zones classées AU va être réalisé par le cabinet d'études, en concertation avec les élus, afin de définir les besoins et les aménagements à programmer.

Devis signés par le Maire depuis la dernière séance :

- Devis signé le 13/04/2022 avec SOGEXFO pour 1 056.00 € TTC (bornage terrain Lefranc)
- Transport à Limogne pour les enfants de l'école : Raynal 150 € TTC
- Peinture salle des fêtes – entreprise RIGAL : 2 084.40 € TTC + 300 € pour les vasistas
- Peinture cuisine salle des fêtes – entreprise RIGAL : 1 803.89 € TTC

Fin de séance : 21h00